

Conseil de quartier Martinets-Le Plateau

Compte rendu du conseil de quartier

Mercredi 4 juin 2025

Ordre du jour

- **Les sollicitations en cours**
- **Avancée des budgets participatifs**
- **Les orientations budgétaires 2025**
- **L'avancement des travaux dans les différents squares de la Ville**
- **Présentation des nouveaux dispositifs en faveur de la propreté**
- **A vous la parole**
- **L'agenda de votre quartier**

Les sollicitations en cours

Sollicitation : Le terrain au N°16 rue Pierre Semard dont la Mairie est propriétaire est devenu un lieu de dépôt à ciel ouvert car l'accès n'est pas fermé.

Cela pose des problèmes d'hygiène pour tous les riverains et de sécurité pour les enfants. Pouvez-vous intervenir ?

Réponse Mairie :

Une solution de mise en place d'un grillage est en cours.

Le nettoyage de la parcelle est régulièrement fait par la Ville. Pour le défrichage, un passage du service espaces verts est prévu avant l'été. La création d'un panneau de sensibilisation est également en cours de réalisation. Il pourra être accroché une fois la clôture installée. Nous mettons tout en œuvre afin de clôturer cet espace et éviter tout désagrément.

Sollicitation : Changer la barrière sélective à l'entrée de la partie piétonne de la rue Marcel Sembat.

Le lieu a été identifié au 66 impasse Marcel Sembat. Une demande a été refaite à l'EPT pour une intervention.

Sollicitation : Les lampes devant l'école Benoit-Malon ne fonctionnent pas.

Une demande a été transmise à l'EPT pour une intervention rapide à venir.

Sollicitation : Organiser une réunion sur la circulation du quartier Léo Lagrange.

Une rencontre avec le bureau de quartier doit être organisée afin d'étudier la circulation dans le cadre de la phase 3 du plan vélo qui implique la rue Bergonié.

Sollicitation : Problème de stationnement au niveau de l'entrée du parking en sous-sol de l'immeuble au N°21 rue Pierre Semard : on a sans cesse des voitures en stationnement gênant et interdit à cet emplacement. La présence des anciennes bandes de stationnement non effacées à cet emplacement a dû induire en erreur certains de ces conducteurs. Pouvez-vous effacer ces bandes de stationnement au sol à cet endroit ?

L'EPT a été relancé pour refaire le marquage, courant de l'été.

Sollicitation : Les bailleurs, comme 3F, confient la gestion des parkings souterrains à Yes Park. Que peut-on faire pour lutter contre les usages illicites, comme le deal, et les autres problèmes de sécurité ?

Nous avons contacté Yes Park et attendons une rencontre afin de faire le point sur les actes délictueux signalés dans les parkings sous leur gestion. Il s'agit d'un terrain privé, la police municipale ne peut donc pas intervenir directement.

Sollicitation : Le trottoir rue Marcel Sembat devant les services techniques et le collège Albert Cron est assez étroit (1.30 m entre les plots) et surtout souvent rétréci par l'arrière des camionnettes stationnées sur les emplacements en épi. Ce trottoir est emprunté par les classes de collégiens et les habitants allant au métro.

Une étude plus en avant va être faite dans le cadre de la végétalisation du parvis afin de mener de front les deux projets.

Sollicitation : La station Hôpital Bicêtre est accessible aux PMR mais selon les modèles de bus, la majorité des arrêts des lignes de bus la desservant autour ne sont pas accessibles. Peut-on voir ce problème avec IDF-Mobilités ?

Un contact avec Ile-de-France mobilités va être pris pour étude et prise en compte de cette demande.

Question d'une habitante : Ces personnes peuvent-elles venir en transports en commun, l'association des musulmans du Kremlin-Bicêtre peut-elle intervenir pour faire de la sensibilisation ?

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Cette association fait ce travail, mais l'association ne peut plus régler d'elle-même ce problème donc nous allons passer à la verbalisation de ces voitures.

Sollicitation : Rue professeur Bergonié au niveau du feu rouge, la voirie est également abimée.

La rue du professeur Bergonié est en cours de travaux pour la reprise des conduites d'eau potable. Un échange aura lieu pour une reprise de voirie dans le cadre de la fin des travaux.

Sollicitation : Rue de l'Horizon et rue Pierre Semard on a un voisin qui, à chaque fois qu'il pleut beaucoup, voit toute l'eau de la rue l'Horizon dévaler jusqu'à chez lui. Il a fait la demande pour que le trottoir soit réhaussé pour que l'eau n'aille pas directement chez lui.

Des travaux d'assainissement sont en cours, gérés par l'EPT pour résoudre les désordres et faire en sorte d'éviter de nouvelles inondations.

Sollicitation : Est-il possible d'ouvrir la porte cadénassée des jardins partagés. Peut-on changer la porte d'entrée et changer le sol car quand il pleut c'est très boueux ?

La porte a été cadénassée pour éviter des intrusions ou des dégradations en dehors des créneaux prévus d'accès, notamment en période de forte fréquentation ou d'intempéries.

Concernant le changement de la porte ou l'aménagement du sol, ce type de travaux nécessite une étude.

Sollicitation : Rue Philippe Pinel il y a des intrusions avec une désactivation du boîtier du pompier. Il faut rappeler le caractère piéton de cette rue. Est-il possible que la police patrouille et d'envisager une mise en fourrière ? Il n'y a aucune signalétique à l'entrée de cette rue, il faudrait que cela soit installé pour indiquer les règles d'usages. La barrière n'a toujours pas été réparée malgré de multiples demandes. La personne qui vandalise cette barrière commet également d'autres incivilités. Peut-on intervenir ? Il y a également une dégradation dans cette rue sur la propreté. Il y a toujours des dépôts sauvages au sol, des encombrants au fond de la rue. Il faudrait qu'il y ait un passage pour venir les chercher.

Nous avons déjà procédé à plusieurs interventions : la barrière a été réparée à cinq reprises depuis janvier, mais malheureusement, elle est systématiquement vandalisée après chaque remise en état. L'Établissement Public Territorial (EPT) intervient à chaque signalement.

Concernant la sécurité, la Police Municipale patrouille régulièrement dans ce secteur. Malgré cela, des actes d'incivilité et de vandalisme persistent, et nous mettons tout en œuvre pour les faire disparaître.

Pour les véhicules en infraction, des mises en fourrière peuvent être engagées lorsqu'il est possible de les constater en flagrant délit, mais la configuration de la rue piétonne rend les interventions complexes. Enfin, s'agissant de la propreté, les dépôts sauvages sont enlevés par les services techniques autant que possible, mais là encore, les dépôts réapparaissent rapidement. L'EPT ainsi que nos services programment des interventions régulières pour le nettoyage et l'enlèvement des encombrants.

Sollicitation : Au carrefour rue Séverine, rue Marcel Sembat avaient été installés des plots pour ralentir les voitures. Ces plots ont été retirés pour des travaux en début avril et n'ont pas été remis. Peut-on les remettre en place et remplacer la signalisation temporaire mise en place lors du chantier ligne 14 ?

Les balises gireuses avaient été retirées dans le cadre des travaux et ont depuis été réinstallées.

Sollicitation : Au 131-133 rue Gabriel Péri c'est aménagé de façon à ce qu'il y ait toujours 4 ou 5 véhicules stationnés sur le trottoir.

La Police Municipale effectue des contrôles réguliers et verbalise les stationnements gênants ou dangereux.

Sollicitation : De même au niveau du 105-107 avenue Charles Gide il y a toujours un véhicule stationné à mi-chemin entre le parking de la résidence et du trottoir à côté du banc et de la boîte aux livres qui est d'ailleurs mal fixée.

Une demande d'intervention a été faite auprès de la Police municipale qui va se rendre sur place constater les faits. La police municipale a déjà enlevé de nombreuses voitures « tampons » et abandonnées et continue à le faire.

Sollicitation : Le Val-de-Bièvre impose aux Kremlinois une nouvelle réglementation depuis octobre 2024, il faut désormais séparer les eaux usées des eaux pluviales, peut-on avoir des informations à ce sujet ?

C'est l'EPT Grand Orly Seine Bièvre qui est compétent en la matière. Les eaux de pluie doivent effectivement être infiltrées dans les parcelles, c'est-à-dire dans les espaces de terre des terrains privés (retour vers la nappe phréatique). Il est maintenant interdit d'envoyer les eaux de pluie dans les conduits d'eaux usées car lors d'intempéries ces derniers débordent et peuvent entraîner une pollution de la Seine. L'EPT accompagne les riverains souhaitant se mettre en conformité : assainissement.secteurnordouest@grandorlyseinebievre.fr – 01.78.18.22.23

Sollicitation : A-t-on une idée de la qualité de l'air sur la commune ?

Des études sont disponibles sur le site AIRPARIF. Vous pouvez les consulter en temps réel sur leur site : www.airparif.fr

Avancée des budgets participatifs

1 – Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre cet îlot de chaleur urbain sous le collège Albert Cron : quelles sont les avancées ?

Un premier projet de création d'un mur végétal en bac a été étudié. Un second est en cours de réalisation afin de mettre le mur végétal en pleine terre et permettre une pérennité de la végétalisation.

Il est proposé de rencontrer les responsables du conseil de quartier fin novembre pour leur présenter les deux projets.

2 – Installer des arceaux pour vélos rue Benoît Malon (côté maternelle) : quand seront-ils livrés, quel est le modèle et où seront-ils installés ?

Les arceaux sont ceux de l'EPT qui n'a à ce jour qu'un seul modèle. Une rencontre a été faite entre le représentant du conseil de quartier et les services techniques. Ceux-ci ont rendu un ensemble de préconisations d'emplacements après visite sur site. Nos services sont en cours de traitement pour les installer au plus vite.

3 – Réaliser un atlas de la biodiversité au KB : quelles sont les avancées du projet ?

Le projet est actuellement à l'étude, cela pourrait nécessiter de passer commande auprès d'un AMO ou d'une école.

4 – Installer une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'école Benoît Malon : a-t-on une idée du chiffrage ?

Les demandes de devis sont en cours.

Les orientations budgétaires 2025

Les dépenses du budget municipal par politique publique, rapportée sur une enveloppe globale de 100 €, se répartissent ainsi :

- 29 € à destination de l'éducation et de la famille
- 23 € à destination de l'écologie populaire et du cadre de vie
- 12 € à destination de l'administration et de la démocratie locale
- 9 € à destination des finances
- 7 € à destination de la culture
- 6 € à destination du sport et de la jeunesse
- 6 € à destination de la sécurité
- 5 € à destination de l'action sociale et de la santé
- 3 € à destination de l'attractivité commerciale

L'avancement des travaux dans les différents squares de la Ville

Place Victor Hugo

Réaménagée en 2025, la place Victor-Hugo est lauréate du programme Nature 2025, elle accueille désormais une trame verte renforcée, des plantes comestibles dans la pépinière maraîchère et dans les jardinières, un verger escarpé, ainsi que des espaces de graminées champêtres. Plus de 2 500 m² ont été rendus à la terre et un inventaire régulier de la faune (mésanges, perruches) est réalisé. Les sols sont aussi désimperméabilisés pour favoriser la biodiversité.

Square Jules Guesde

Fermé plusieurs années en raison des travaux de la ligne 14, le square Jules Guesde va rouvrir totalement transformé à l'été 2025 : plus de 3 000m² repensés avec une nouvelle aire de jeux, une pergola, des bains de soleil et une végétation diversifiée.

Square Simone-Weil

Il offre 620m² de plantations, une aire de jeux, 38 nouveaux arbres et des cheminements perméables. Un pigeonnier contraceptif et des haies viendront compléter cet aménagement.

Parc Philippe Pinel

Le parc de 1,2 ha Philippe Pinel accueille des hôtels à insectes, une tonte tardive, des chauves-souris, des hérissons, un pigeonnier contraceptif. Il va être étendu de 800 m² pour continuer d'y accueillir régulièrement des animations et événements. Le jeu pour enfant « araignée » a été enlevé pour des questions de sécurité, mais il est prévu de remettre un jeu ludique pour les plus petits.

Jean-François Delage : Vous avez dû remarquer au Parc Pinel que les jeux pour les tous petits ont été enlevés ainsi que les jeux pour les plus grands qui n'étaient plus aux normes. Nous faisons un audit complet de l'ensemble des jeux de la Ville, dans les écoles, les squares, les parcs avec un plan prévisionnel d'investissement pluriannuel. L'urgence est au parc Pinel, il faudra refaire également certains éléments et nous allons agir sur l'ensemble des jeux qui doivent être changés.

Square Edith Piaf

Le début des travaux est prévu pour septembre avec le réaménagement complet de 2 800 m² végétalisés, des jeux pour enfant, un cheminement PMR.

Présentation des nouveaux dispositifs en faveur de la propreté

Sécurisation en cours des bornes de vêtements

Un point avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, compétent en la matière a été fait :

- La totalité des bornes vêtements de la commune sont maintenant collectées 2 fois par semaine (1 fois auparavant).
- 2 bornes ont été remplacées par un modèle plus grand et plus sécurisé sur les rues du Général Leclerc et rue Roger Salengro.

Les 6 autres bornes à l'échelle de la commune seront remplacées.

Installation des nouveaux cendriers fixes et recyclages des mégots

- 17 cendriers de rue ont été installés au mois d'avril et de mai sur des points noirs qui avaient été identifiés dans le cadre de l'audit propreté.
- Les mégots sont ensuite récupérés, recyclés et valorisés par une entreprise prestataire de la Commune.
- Une réunion sera prochainement organisée avec les commerçants (tabacs, restaurants, bars) pour une prévention de jets de mégots sur les terrasses et devant les établissements.
- Une distribution de cendriers auprès de ces derniers sera prochainement effectuée.

Les questions relatives à votre quartier

Habitante : J'ai une question sur les parcmètres pour les personnes handicapées, le stationnement devrait être gratuit mais ce n'est pas encore le cas.

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Je vais regarder ça de près.

Habitante : Peut-on agir contre les rats ? Peut-on être informés quand il y a des interventions ?

Jean-François Delage : On est en train de former les agents de la Ville pour le faire en interne plus fréquemment.

Habitante : On n'a plus le titre de transport pour les retraités, il a été retiré.

Réponse de Madame Gestin, élue aux commerces : Ce qui permettait aux personnes retraitées non imposables de voyager quasiment gratuitement était un dispositif du département qui a été supprimé. Je suis d'accord avec vous pour dire que c'est injuste. Il y a quand même une mesure mais qui est faible et qui est difficile à mettre en place, il faut avancer l'argent et le département vous remboursera après. Tous les mardis matin, les services du conseil départemental sont en mairie, ils pourront vous aider à avoir cette aide qui est maintenue à hauteur de 200€ par an. Vous avez aussi un tarif préférentiel pour les seniors par la RATP. Il faut s'inscrire sur le site, les agents du CCAS et du centre social peuvent vous aider à le faire.

Habitante : La rue qui descend de Benoit-Malon et qui traverse les Martinets est une rue où les voitures passent mais elle n'est plus sécurisée. Les voitures y arrivent trop vite.

Habitant : Comment ça se fait que les résidents qui habitent aux Martinets doivent payer leur place de parking aux Martinets ? Il y a des voitures et des camionnettes qui s'y garent en permanence.

Réponse de Jean-François Delage : On le sait, la personne a été identifiée, le problème va être traité dans les prochaines semaines. Pour la rue, je le prends en compte et les services techniques vont passer sur place pour voir quels dispositifs peuvent sécuriser la rue.

Habitant : Des poubelles de bio-déchets vont-elles être installées dans le quartier ?

Réponse de Jean-François Delage : Oui les bacs sont prévus dans l'ensemble de la Ville, pour votre quartier les installations vont se faire au premier semestre 2026.

Habitante : J'habite rue Philippe Pinel, il y a une rumeur de destruction de la cité de la rue Pinel, est-ce vrai ? Également, il n'y a pas de signalétique sur l'interdiction de fumer et vapoter sur les aires de jeux de cette rue. Il n'y a pas non plus de signalétique sur cette rue pour limiter la vitesse peut-on en mettre ? Qu'est-il prévu rue Gabriel Péri car certains appartements sont habités et d'autres sont barricadés ?

Réponse de Jean-François Delage : Non il n'y a aucune résidence sociale qui est prévue à la démolition à part Schuman. Je sais que la barrière est régulièrement vandalisée mais nous sommes intervenus. Sur le quartier Entrée de Ville Sud-Ouest, il y a un projet de création de logements, de réaménagement des voiries.

Habitant : Au niveau des travaux de la rue du professeur Bergonié, le feu rouge a été déplacé est-ce qu'il va être remis ?

Réponse de Jean-François Delage : Oui beaucoup de choses ont été déplacées, nous terminons les travaux sur les canalisations, nous travaillons aussi sur l'enfouissement des câbles électriques.

Habitant : Il y a un dos d'âne violent au début de la rue du Professeur Bergonié, au feu de Gabriel Péri, est-il possible d'agir dessus ?

Réponse de Jean-François Delage : Ce carrefour va être retravaillé dans le cadre de la réhabilitation du quartier.

Habitante : A-t-on des nouvelles sur le déploiement du dispositif Miam, est-il prévu de la généraliser ?

Réponse de Jean-François Delage : J'ai des retours des habitants qui sont ravis notamment sur le volet accompagnement au mieux manger. Cet accompagnement a l'air d'être plébiscité. On avait une centaine de foyers intéressés et 20 ont été sélectionnés pour cette expérimentation.

Habitante : J'ai un problème avec l'eau au 1 rue Philippe Pinel, on a du calcaire orange qui casse nos robinets et qui fait qu'on ne peut plus boire l'eau.

Réponse de Jean-François Delage : Je vais étudier cela.

Habitante : Actuellement nous sommes en travaux jusqu'au 25 août sur la rue du professeur Bergonié a-t-on prévu une nouvelle signalisation pour sécuriser les circulations ?

Réponse de Jean-François Delage : La signalétique existe, comme il est prévu une piste cyclable il y a forcément une nouvelle signalisation qui va apparaître. J'en appelle également au civisme pour respecter le code de la route. Sachant qu'on est à 30 km/h partout sur la Ville.

